

CONDITION GENERALES DE VENTE

Désignation

La société StuDent Formation désigné un organisme de formation professionnelle (NAD :76310957031), dont le siège social est situé au 12 avenue Frederic Estebe, 31200 Toulouse.

Public concerné

StuDent Formation met en place et dispense des formations à destination des chirurgiens-dentistes, étudiants en chirurgie dentaire, prothésistes dentaires, assistantes dentaires et autres professionnels de santé intéressés par la santé bucco-dentaire, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société StuDent Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Contrat de formation et attestation

Pour chaque action de formation, société StuDent Formation s'engage à fournir une convention de formation professionnelle au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné. Une attestation d'assiduité individuelle lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le règlement est exigible à l'inscription. Le paiement peut être effectué par virement bancaire, chèque ou carte bancaire. Pour toute inscription, un chèque d'inscription (ou paiement équivalent) est demandé et encaissé avant le début de la formation, même en cas de demande de prise en charge.

Prise en charge

La demande de prise en charge doit être réalisée par le stagiaire lui-même, auprès de l'organisme financeur dont il dépend. Il lui appartient de vérifier l'éligibilité de la formation et de fournir les pièces nécessaires dans les délais impartis.

En cas de prise en charge partielle ou totale :

Le stagiaire reste redevable du paiement de la formation tant que StuDent Formation n'a pas reçu le règlement de l'organisme financeur. Aucun remboursement ne sera effectué tant que le paiement par l'organisme financeur n'aura pas été intégralement reçu. Si la prise en charge est refusée, annulée, non transmise ou non réglée par l'organisme financeur (DPC ou autre), le stagiaire demeure intégralement responsable du paiement de la formation.

Dans le cas spécifique du DPC : Le remboursement éventuel au stagiaire intervient uniquement après réception effective du versement du DPC par StuDent Formation.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Droit de rétractation

À compter de son inscription, le stagiaire dispose d'un délai de 7 jours pour exercer son droit de rétractation, à condition que l'inscription ait lieu plus d'un mois avant le début de la formation. En cas d'inscription intervenant à moins d'un mois de la date de la formation, aucun délai de rétractation ne s'applique. La rétractation doit être notifiée à StuDent Formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Annulation par le stagiaire (hors délai de rétractation)

En cas d'annulation de l'inscription par le stagiaire, après expiration du délai légal de rétractation, des pénalités s'appliquent selon les conditions suivantes :

- Annulation intervenant plus de 2 mois avant la date de début de la session : une pénalité correspondant à 10 % du montant total de la formation est due.
- Annulation intervenant à 2 mois ou moins de la date de début de la session : 100 % du montant de la formation reste dû, y compris en cas de non-participation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société StuDent Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi Française. En cas de litige survenant entre la société StuDent et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Toulouse.